Commune de Noyers sur Cher

Lettre d'information

n°37

SEPTEMBRE 2023

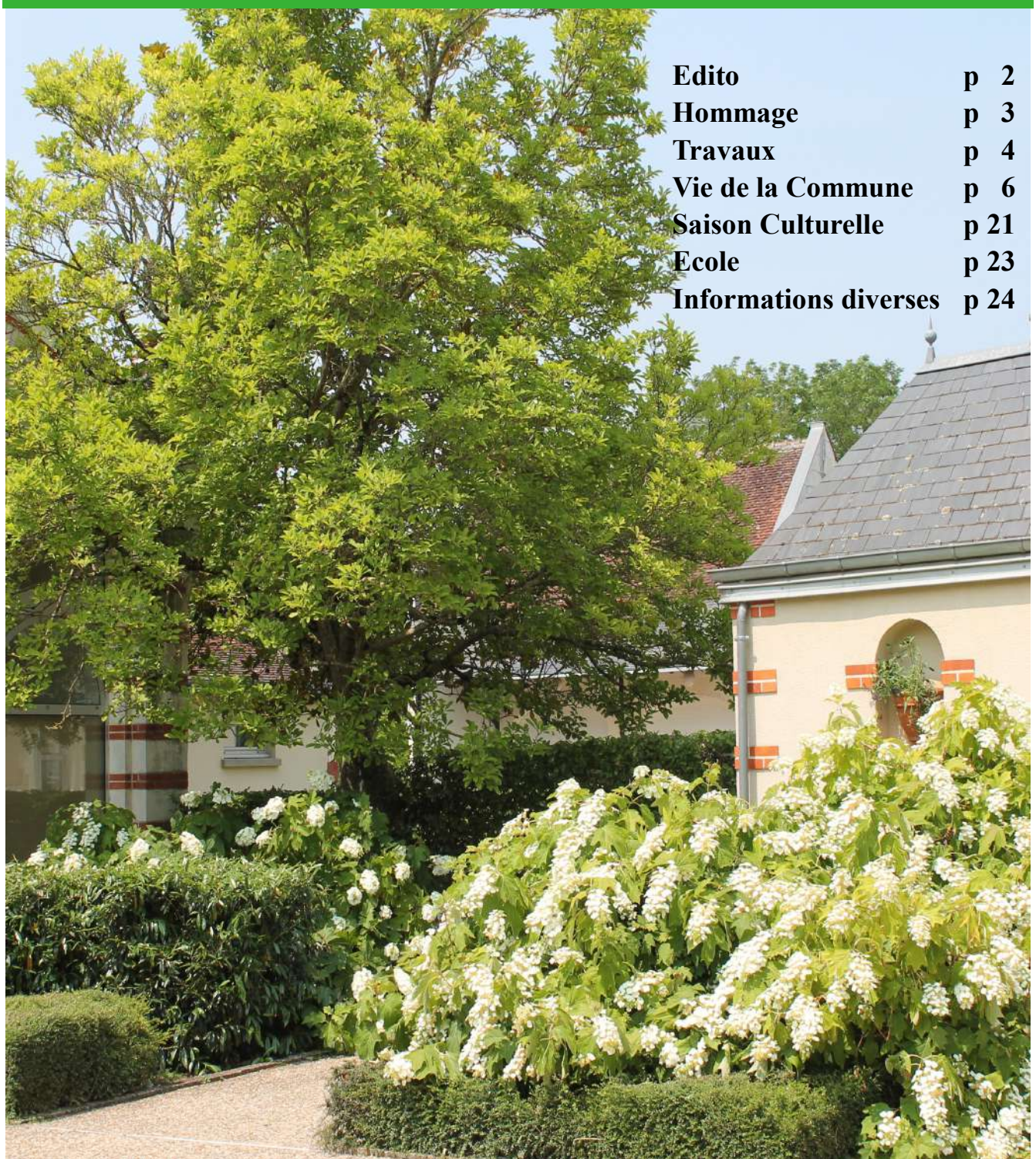

Edito	p 2
Hommage	p 3
Travaux	p 4
Vie de la Commune	p 6
Saison Culturelle	p 21
Ecole	p 23
Informations diverses	p 24

www.noyers-sur-cher.fr
Facebook :NOYERS/Cher ACTU

Mes chers concitoyens,

Loin de l'apaisement exhorté par nos gouvernants, le début de la période estivale a été marqué par plusieurs jours de dégradations et de violences. Les auteurs de ces actes inadmissibles se sont notamment livrés à des saccages de bâtiments publics, en particulier des écoles et des mairies.

Pire, des maires et leur famille ont été personnellement victimes d'agressions. Depuis plusieurs années, l'association des maires de France recense de nombreuses violences verbales et physiques contre des élus locaux qui sont menacés, injuriés ou frappés.

Cette situation n'est pas l'apanage de quartiers de grandes villes mais concerne également nos communes rurales où certains administrés se livrent à des actes d'incivilité et à des comportements inacceptables.

Les maires sont profondément attachés à la cohésion de notre pays et au développement de leur commune. Ils y contribuent quotidiennement en agissant au plus près des citoyens en collaboration avec les conseillers municipaux.

Je remercie les équipes municipales passées et actuelles qui, avec beaucoup de désintéressement et de dévouement, ont œuvré et continuent d'agir pour le bien de notre commune.
Les élus municipaux sont un maillon essentiel de notre démocratie. Il est important de s'en souvenir.

Tous les projets réalisés depuis le premier mandat en 2008 résultent d'un travail collectif, de l'apport des compétences de chacun des élus municipaux et de leur implication dans l'aboutissement de leurs initiatives.

S'agissant des projets en cours sur notre commune, trois projets importants sont en voie de concrétisation prochaine.

Suite à une concertation avec les associations nucériennes pour recenser leurs besoins et mettre à leur disposition un équipement fonctionnel et adapté à la pratique de leurs activités, le projet de maison des associations a été validé. Les travaux démarreront probablement début 2024, dès que toutes les démarches administratives et les consultations des entreprises auront été accomplies. Il faut souligner que l'Architecte des Bâtiments de France a donné courant juillet, un avis positif au projet.

Le réaménagement de notre centre bourg va prendre corps peu à peu. La fin de cette année devrait voir l'aménagement de la portion de route entre le carrefour de la Libération et l'entrée de la Place Lucien Guerrier. L'édification de la halle sur notre place devrait aussi se concrétiser après l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France obtenu aussi courant juillet, pour la fin de cette année 2023.

Le projet de voie cyclotouristique « Cœur de France à Vélo », porté par les deux communautés de communes Val de Cher-Controis et Romorantinais et Monestois, reliant Chissay-en-Touraine à Châtres-sur-Cher, entre dans sa phase opérationnelle. Sur Noyers-sur-Cher, les cyclotouristes emprunteront des routes à faible trafic excepté entre le bassin du canal et l'écluse de Trompe-Souris, où une piste cyclable est en cours d'aménagement le long du canal de Berry.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information.

Philippe Sartori
Votre Maire et Vice-Président du Conseil Départemental

Responsable de la publication :
Philippe **SARTORI**

Conception et réalisation :
Marie-Claude **DAMERON** & Sandrine **LANDUREAU**

Hommage à Madame Yvette RAYMOND

C'est bien peu de chose que la parole quand on est en face du nom d'Yvette RAYMOND.

Comment en quelques mots résumer une vie aussi riche et tumultueuse.

Comment en quelques mots résumer la souffrance vécue

Comment en quelques mots résumer l'Amour porté aux autres pauvres hères malmenés par cette seconde guerre mondiale infâme

Comment en quelques mots résumer les actes de bravoure d'une jeune fille que rien ne prédestinait à ce dessein hors du commun.

Devant ce nom d'Yvette RAYMOND, nous avons le souvenir du malheur qu'elle vécut et que tant vécurent.

Car c'est bien le temps du malheur dont il faut nous souvenir.

C'était le temps de la peur, mais aussi le temps de l'Honneur et de l'Espoir qu'elle incarnait.

C'était le temps rappelez-vous où 99 pendus se balancent aux balcons de Tulle.

C'était le temps où la nuit d'Oradour s'illumine longuement aux torches des maisons qui flambent.

C'était le temps où les suppliciés des caves appellent leur mère avec des voix d'enfants.

C'était le temps où dans la campagne obscure les aboiements des chiens au fond de la nuit préviennent les résistants de l'approche silencieuse de la milice en armes.

C'était le temps où les vieux aux cheveux blancs, qui ne savent pas grand-chose, en savent tout de même assez pour que la gestapo les envoie par centaines aux camps de Dachau ou de Mauthausen. Yvette connut Ravensbrück et Nevebrandenburg.

Mais c'est aussi le temps de l'espoir !

Car c'est le temps où l'ouvrier communiste, l'instituteur franc-maçon, le général en retraite sympathisant « croix de feu » retrouvent ensemble le chemin de l'église pour aider le curé à installer un poste émetteur dans la charpente de son clocher.

C'est le temps où Yvette fait passer le courrier de la zone occupée à la zone libre, c'est le temps de la résistance.

C'est le temps où des familles qui ne se parlent plus depuis longtemps écoutent ensemble la radio de Londres sur un poste à galène à peu près inaudible, car les ondes sont brouillées.

Comment en quelques mots résumer l'Amour qu'elle porta à Kléber son mari, à ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants.

Devant ce nom d'Yvette RAYMOND, nous garderons le souvenir du courage, de l'humilité, de l'honneur, de l'Espoir et de l'Amour.

Oraison funèbre prononcée par Philippe SARTORI

Travaux

Renouvellement des réseaux

Rue Nationale et rue des Pêcheurs

Dans le cadre du réaménagement de la place Lucien Guerrier et du centre bourg, nous avons procédé, fin 2022, au renouvellement de la conduite d'eau potable et à la création d'un réseau d'eaux pluviales sur la rue Nationale (entre le carrefour de la Libération et la place Lucien Guerrier). La création de ce réseau nous a permis de déconnecter les eaux pluviales du réseau d'eaux usées unitaire existant.

Cette deuxième étape du réaménagement du centre bourg consistait à remettre à neuf les réseaux souterrains dits « humides » (eau potable - très anciens et vétustes - eaux usées et eaux pluviales) après avoir enterré les réseaux aériens dits « secs » (électricité, téléphone et éclairage public) en 2021.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un marché conjoint entre la commune et le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Vigne aux Champs qui finance les travaux réalisés sous sa conduite.

Bien entendu, cette nouvelle étape sera complétée, cette année 2023, par le réaménagement de la rue Nationale elle-même (entre le carrefour de la Libération et la place Lucien Guerrier)

Puis les travaux d'aménagement de la place clôtureront le tout en 2024.

Deux réunions publiques ont été organisées :

- Le 9 février 2023 pour recueillir l'avis des riverains ainsi que des commerçants sédentaires présents sur le marché dominical de la place pour la présentation de l'avant-projet d'aménagement réalisé par notre maître d'œuvre GEOPLUS.

- Le 20 avril 2023 pour une présentation publique du projet aux nucériens.

Jean-Jacques LELIÈVRE

Travaux

Avancement de notre Agence Postale Communale

Notre agence a avancé à petits pas…

Si les aléas n'ont pas manqué au début de l'ouverture du projet (principalement administratifs liés au permis de construire) nous aurions pu espérer que cela ne soit que temporaire !

Hélas, aujourd'hui le manque de matériaux s'est fait cruellement sentir chez certains artisans en y ajoutant un manque de personnel, mauvais cocktail !

Au début des travaux, nous estimions l'ouverture fin décembre 2022. Puis, à mi janvier force de constater qu'elle ne serait qu'en avril 2023 !

Au 1er mai tout est terminé.

Sauf que La Poste a tardé à l'installation de la fibre, dont elle est responsable. Quand l'agence postale communale y sera-t-elle reliée ? Dernier trimestre 2023 ?

Heureusement nos concitoyens ne sont pas sans bureau de poste, celui du bourg remplissant fort bien sa fonction...

André COUETTE

L'éclairage communal

Un sujet qui divise les habitants et les élus de toutes les communes de France.

Chacun y va de son expérience parfois douloureuse, parfois économique et même environnementale. Bref un casse tête.

Pour **l'expérience douloureuse** : les vols commis de jour comme de nuit d'ailleurs. La gendarmerie préconise une extinction partielle. La commune ne doit pas être dans le noir total.

Pour **l'expérience économique** : il est évident que l'extinction totale produit à terme des économies. Une grande partie de notre parc, 680 points lumineux et 43 armoires de télécommande ont en grande partie été rénovés. Chaque année nous économisons prés de 40.000 €, soit 4 points de fiscalité.

Pour **l'expérience environnementale** : c'est la pollution lumineuse qui perturbe beaucoup d'espèces animales entre autres les oiseaux.

Pour faire consensus, nous laisserons les grands axes éclairés en baissant l'intensité lumineuse et le reste de la commune ne sera plus éclairé qu'une partie de la nuit.

Nous attendons 2024 pour mettre en œuvre cette nouvelle organisation. En effet, il y a trop de rues adjacentes aux grands axes qui en dépendent.

Nous réaliserons l'ensemble des travaux en 2024 grâce aux subventions « fonds verts » que vient de nous accorder l'Etat.

André COUETTE

Vie de la Commune

Hommage au lieutenant Robert GASIGLIA

La cérémonie d'inauguration de la salle de cours Robert Gasiglia s'est déroulée vendredi 31 octobre 2022 au centre de secours des Trois Provinces, un hommage à Robert GASIGLIA en présence de la famille, Philippe SARTORI, vice-président du Conseil Départemental, Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Maire de Noyers, Michel TROTIGNON - Maire de Saint-Romain, Colonel MAGNY - Directeur du SDIS, Lieutenant Colonel Christophe ROUCOULE - chef du groupement Sud, Emmanuel CHOLET - chef du centre.

Philippe SARTORI - Maire de Noyers-sur-Cher remet à Georgette GASIGLIA un bouquet de fleurs et Roland GAUTHIER lui remet aussi l'insigne des Sapeurs-pompiers de Paris.

Vie de la Commune

Commémoration du 11 novembre 2022

Le 11 novembre 2022 fut l'occasion de rendre hommage à notre collègue du Conseil Municipal, Jeany LORON décédé en 2021 et qui fut un des artisans de ce bâtiment d'exposition dédié à la 41e division d'infanterie US.

Ce fut un moment empreint d'émotions avec son épouse Michelle, ses enfants Marie-Charlotte et Boris et son petit-fils, Mathéo. Une plaque gravée à son nom fut dévoilé.

Jean-Pierre EPIAIS - maire de Couffy

Kléber LECLAIRE
médaillé de la Croix du combattant

Michel TRESAUGUE
médaillé de la Croix du combattant

Philippe SARTORI - maire de Noyers sur Cher

Serge DUBOIS - président de l'UNC AFN

Vie de la Commune

Inauguration du « Boulodrome »

Le vendredi 18 novembre 2022 a eu lieu l'inauguration du « Boulodrome » rue des pêcheurs.
En présence de Philippe SARTORI - maire de Noyers, Francisco TEIGA - président du club de l'ASC Noyers Pétanque, des élus de Noyers et des environs ainsi que des responsables associatifs.
Le terrain de boules a été agrandi, les sanitaires et la buvette ont été réaménagés ainsi que les différents espaces extérieurs avec un éclairage à Led.

Nous tenons à remercier le président et l'ensemble des bénévoles du club de pétanque qui ont donné beaucoup de leur temps pour la réalisation des travaux.

Le **2 septembre 2023**, nous organiserons une cérémonie de pose d'une plaque « Boulodrome Claude RUEL » qui fut à l'origine de la création de l'Association Sportive et Culturelle de Noyers et du club de pétanque.

Vie de la Commune

Goûter des aînés

Le 27 Novembre 2022 autour d'un goûter, nos Aînés se sont retrouvés pour apprécier les chansons et la musique de Serge Foucher.

Les 90 personnes présentes ont pu apprécier ce moment de convivialité.

Patricia ETIENNE
Conseillère municipale

Distribution au Centre Hospitalier

Le jeudi 8 décembre, Jean-Jacques LELIEVRE, accompagné des deux conseillères municipales Françoise BALLAND et Patricia ETIENNE, ont apporté un petit peu de joie en distribuant des colis de chez Vival à nos Aînés.

Vie de la Commune

Bibliothèque Municipale « Henri Cachein »

Le mercredi 7 décembre 2022 a eu lieu le spectacle de Noël pour les enfants. Celui-ci a été réalisé par Hervé LAVEYSSIERE sur le thème des contes russes.

60 enfants et 15 adultes ont répondu présents au spectacle.

La journée s'est terminée par un goûter.

L'équipe de bénévoles :

Michèle DEVENDEVILLE
Danièle ALLION
Evelyne CHEVET
Aline GIGAUD
Jacqueline RIOLAND
Gilles JULIEN
Marie-France MARQUET
Ghislaine FILIPPI
Mireille GOUNY
Charles DURAND

La Bibliothèque Municipale est ouverte Mardi de 16h - 17h30

Mercredi de 10h - 12h / 14h - 17h30

Samedi de 10h - 12h / 14h - 16h00

Depuis le 1er janvier 2023, l'inscription à la bibliothèque est **gratuite** pour tous les nucériens.

A la bibliothèque vous pouvez trouver des romans, des policiers, des documentaires, des revues (comme 60 millions de consommateurs, Marmiton, etc…) ainsi que des DVD et des CD audio.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, vous pouvez contacter Marie-Claude DAMERON à la mairie. Merci d'avance.

Vie de la Commune

Illuminations de Noël

Le jeudi 15 décembre a eu lieu le lancement des illuminations de Noël sur la place Lucien Guerrier.

Recensement de la population 2023

Cette année, NOYERS-SUR-CHER a réalisé le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Plus de 1500 logements ont été recensés par Mmes Michèle CAYOT, Martine COTTEREAU, Leslie BONNEAU, Béatrice SALLÉ, Evelyne CHEVET et Mr Yves CHEVET, recrutés en tant qu'agent recenseur qui ont arpenté toutes les rues de notre Commune du 19 janvier au 18 février 2023.

Je remercie les agents recenseurs pour la qualité de leur travail et leur bienveillance auprès de nos concitoyens.

Pourquoi avez-vous été recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, ainsi que sur les logements…

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Les résultats définitifs nous seront communiqués en fin d'année par l'INSEE.

Philippe SARTORI - Maire

Vie de la Commune

Distribution de graines

Cette année encore, notre commune de Noyers-sur-cher a distribué gratuitement des graines de pieds de murs, le 16 avril, sur le marché le dimanche matin.
Cette opération a eu beaucoup de succès, plus de 300 sachets ont été donnés aux jardiniers amateurs, soucieux de favoriser la biodiversité dans la commune.
En effet, ces graines qui donneront des fleurs annuelles et vivaces attireront les papillons, les abeilles et tous les insectes pollinisateurs.
En plus d'embellir nos rues grâce à des couleurs chatoyantes, vous contribuez aussi à la préservation de la diversité de la nature.
Une nouvelle distribution se fera à l'automne sur notre marché.
Merci à tous pour votre participation.

Isabelle Leclerc - Conseillère municipale

Atelier de graffitis

Le 16 avril 2023 a eu lieu un stage de graffiti encadré par M. PLUME et U-MAN sur le quai Bigot de la commune de Noyers-sur-Cher, organisé par l'association Arlequin, stage auquel participaient une douzaine d'amateurs de graffitis.

Vie de la Commune

Commémoration du 8 mai 2023

Le 8 Mai 2023, nous commémorions le 78e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale avec la présence de l'école élémentaire, la Fraternelle et ainsi que les sapeurs-pompiers.

médaille « Titre de reconnaissance de la Nation » à Kléber LECLAIRE

Les enfants de l'école les P'tits Princes ont chanté la Marseillaise

Vie de la Commune

Repas des aînés : 14 mai 2023

Dimanche 14 mai, la revue Illusion Cabaret a animé le traditionnel repas des ainés de la Commune.

Ce spectacle cabaret avec chanteuse et danseuses, autour d'un repas préparé par le restaurant nucérien "Les Nouettes" a ravi l'assistance pour la qualité des prestations. Le service était assuré par des membres du conseil municipal et bénévoles.

L'occasion de remettre aux doyens de la Commune, Mme Denise BOLANTIN, des fleurs, et à M. Guy GAILLARD, un coffret de vins par Monsieur Le Maire Philippe SARTORI, accompagné de Mmes Patricia ETIENNE et Françoise BALLAND, chefs d'orchestre de cette journée.

Information équipements sportifs

Suite aux vérifications réglementaires des équipements sportifs et de loisirs réalisées par le prestataire de la commune, un des deux jeux situés dans le jardin de la mairie, par mesure de sécurité, a été enlevé en raison de sa non-conformité.

Il sera remplacé par un nouveau jeu en 2024.

Vie de la Commune

Brocante en Fête : 28 mai 2023

Les sapeurs-pompiers des Trois Provinces et la municipalité de Noyers-sur-Cher ont organisé leur habituelle brocante avec la participation de la Banda romanaise, des jeunes sapeurs-pompiers, Crazy pigs et Arteflammes.

Nous pouvions y déguster les traditionnelles galettes de la Feuillée préparées par Thierry ROBERT, pâtissier à Noyers dans la Zone Industrielle.

Vie de la Commune

Théâtre : samedi 3 juin 2023

Initié par l'école élémentaire les P'tits Princes, le samedi 3 juin 2023 a eu lieu le spectacle « Violet et or ! Jusqu'à la mort » par la compagnie du Hasard, avec la participation des élèves de l'école élémentaire dans les jardins de la mairie, spectacle qui fut très apprécié des spectateurs en plus d'un temps magnifique !

Biodiversité 9 juin 2023

En **novembre 2021**, nous avons rencontré M. Xavier d'Andigné, membre de l'association Biodiversio.

Cette association a pour objectif le développement de la biodiversité dans les zones urbaines et périurbaines. Le projet consiste à planter 44 km de haies et à créer 40 mares entre Noyers-sur-Cher et Châtres-sur-Cher, le long du canal du Berry.

Le **20 avril 2022**, a eu lieu une réunion le long de ce canal avec M. Philippe Sartori, maire de Noyers-sur-Cher, M. Jean-Jacques Lelièvre, premier adjoint, M. Francis Nadot et Isabelle Leclerc, conseillers municipaux, M. Thibault Gasc, président du Syndicat du Canal de Berry, M. Emmanuel Régent et M. Xavier d'Andigné, membres de l'association Biodiversio et M. Daniel Lamotte, président du Lion's Club de Saint Aignan.

Plusieurs réunions se sont tenues depuis le début de l'année 2023 afin de définir le lieu de plantations choisi sur la commune, l'aire de repos des Trois Provinces.

Vie de la Commune

Le budget de 30.500€ pour environ 1250 arbres et arbustes (environ 1 km) a été financé par la région Centre Val de Loire à hauteur de 13 000€, par une entreprise parisienne Unité Consulting à hauteur de 12.500€, par le Lion's Club à hauteur de 2.000€ et par la commune à hauteur de 3.000€.

De plus, un financement participatif a été lancé sur la plateforme Effervescence.

Un paysagiste de l'école de Versailles a été chargé de la mise en place des plantations.
Le 25 novembre, les élèves du lycée professionnel de Saint-Aignan, les membres de l'association Biodiversio et les volontaires de l'entreprise Unité Consulting ont procédé aux premières plantations.
Le 29 novembre, des membres du conseil municipal, des volontaires de la commune et les enfants de l'école primaire ont fini les plantations.

L'opération « Starter de la Biodiversité » à Noyers-sur-Cher, voyait le jour.

Le **9 juin 2023**, l'inauguration de la première partie de la collaboration de la commune avec l'association par la pose de panneaux pédagogiques qui vont permettre aux promeneurs de mieux connaître la flore locale.

Après un discours d'Emmanuel Régent, président de Biodiverso, de Philippe Sartori, vice-président du conseil départemental et maire de Noyers-sur-Cher puis de Jérémie Godet vice-président de la région, un élève de la classe de CM1 de l'école de Noyers-sur-Cher avec l'assistance de Mme Isabelle Leclerc, conseillère municipale, a coupé le ruban tricolore procédant ainsi à l'inauguration de cet espace sur l'aire des Trois Provinces.
Un verre de l'amitié a suivi cette inauguration.

Remerciements à tous les partenaires institutionnels Biodiversio, Région, Lion's club, à Monsieur le Maire, aux adjoints et aux membres du conseil municipal, à la classe de CM1 de Nicolas Barbier, aux élèves du lycée professionnel et aux enseignants, aux services techniques de la commune pour leur implication et leur aide.

Futur

Reconduction du partenariat avec l'association pour un nouveau projet de végétalisation du refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) du lieu-dit « Marchais Bézard » créé sur la commune de Noyers-sur-Cher, en commençant par les rives de la mare creusée en avril 2023. Celle-ci a pour but de favoriser la nidification des oiseaux menacés, répertoriés sur le site par Mme Manon le Duc, chargée d'études, ornithologue à la LPO.

Isabelle LECLERC
Conseillère municipale

Vie de la Commune

Fête de la musique 21 juin 2023

Classe de Caroline VAURILLON - Ecole de Noyers

Rock'N'Rock

Chorale Les Chants du Fouzon

La Fraternelle

Les Trompes de Saint Martin

Queen Magic

Rock'In'Chair

Vie de la Commune

13 & 14 Juillet 2023

Après la retraite aux flambeaux, le 13 juillet les nucériens ont assisté à un magnifique feu d'artifice (spectacle pyromélodique) sur le bord du canal avec le concours de Site et Images.

Vendredi 14 juillet, défilé avec la présence de la Fraternelle, des anciens combattants et des sapeurs-pompiers des Trois Provinces, des élus et de nombreux nucériens.

A cette occasion et sous la direction du lieutenant Emmanuel Cholet, promotions et diplômes ont été remis aux différents récipiendaires par Philippe Sartori, maire et président du SDIS (Service Départemental d'Intervention et de Secours de Loir-et-Cher).

Médaille d'honneur grand or pour 40 années de service au sein du SDIS et médaille grand or pour 40 années de service au sein de l'UDSP 41 remises à Eric Boutet, médaille d'argent pour 15 années au sein de l'UDSP 41 remise à Martial Boutier et médaille de bronze pour 10 années au sein de l'UDSP 41 remise à Brice Vallein. Puis cinq Jeunes Sapeurs-Pompiers ont reçu leur diplôme JSP niveau quatre leur permettant d'intégrer le SDIS : Corentin Sassier, Lucas Boutet Desloges, Gabriel Briandet, Gatien Allion et Rémy Diego.

Vie de la Commune

LM Créations (nouvelle entreprise)

Depuis septembre 2022, Léonie a ouvert LM Créations (9 rue Nationale).
Vous pouvez y trouver les créations en bois (articles de décoration, portes-clés, signalétique..) pour les particuliers et professionnels.

Ouvert le vendredi de 9h-12h / 13h30-18h

Tél : 06.77.73.55.38
Mail : leoniemartincreations@gmail.com

leoniemartincreations

Monitrice Auto-Ecole

Lorène DANTON- monitrice d'auto-école indépendante diplômée d'état dispense des leçons de conduite sur les secteurs de Noyers sur Cher et Romorantin-Lanthenay.
Formation : permis B boîte manuelle uniquement
Conduite accompagnée Conduite supervisée
Inscription auto-école en ligne ORNIKAR

Changement de propriétaires

Le Narval - bar, tabac, loto et PMU

Depuis le 22 mai 2023, Yohann LEMEY a repris le Narval (Bar Tabac Française des jeux et presse)

Route de Blois

Ouvert du lundi au mercredi : 6h30 - 19h30
jeudi : 6h30 - 13h
vendredi au samedi : 6h30 - 19h30
dimanche : 7h - 13h

Brasserie Va et Vins

La Brasserie a été reprise par Jennifer GAUTHIER

(centre commercial d'Intermarché)

Ouverte du lundi au samedi
de 9h - 17h

Fermée le dimanche

Tél : 02 18 09 10 51 ou 06 63 01 99 58

Saison Culturelle

Visite des écoles à la chapelle

Mardi 20 juin, deux classes de l'école élémentaire de Noyers sont allées visiter l'exposition du peintre Patrick ROGER DE CAMPAGNOLLE et lui poser des questions. Les enfants se sont beaucoup intéressés à son travail. Les échanges ont été très intéressants des deux côtés.

(L'accord des parents était nécessaire pour voir le visage de leur enfant)

L'Art à la Chapelle - saison 2023

La saison 2023 s'est déroulée du 16 juin au 31 août et a permis d'accueillir 12 artistes ainsi que l'atelier Palettes et Pinceaux de Noyers. De nombreux visiteurs ont pu apprécier les différentes expositions, avec un nouvel artiste chaque semaine, durant tout l'été.

Vernissage de l'exposition ouvrant la saison en compagnie de Christophe Thorin, Christian Saux, Mme Roger De Campagnolle, Patrick Roger De Campagnolle, Philippe Sartori et Marie-Claude Dameron.

Marie-Claude DAMERON

Saison Culturelle

Sylvie-Dala

Morgan LACHAUD

Catherine LLORET DUC

Atelier de peinture « Palettes & Pinceaux »

Danielle PIOFFET

Arlette FERGER

Yannick HESLOT

Patrick BLANCHANDIN

Charlotte RODON

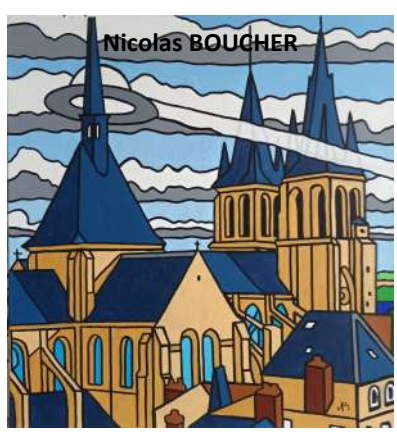
Nicolas BOUCHER

Saison Culturelle

Concert de la Fraternelle : 21 juillet 2023

La Fraternelle, sous la direction de Fernando et de son Président Christian GOUNY, accompagnée des musiciens de MARCILLY EN GAULT et SELLES SUR CHER. a organisé un magnifique concert sur le parking de la Feuille d'Argent.

L'aubade a été très appréciée par un public venu nombreux.

Les musiciens remercient Monsieur David AUDAS et toute son équipe pour leur chaleureux accueil.

Ecole

Pot grenadine

Le dernier jour d'école les élèves de la maternelle ont invité les bénévoles qui ont participé aux différentes activités réalisées tout au long de l'année scolaire.

Michèle DEVENDEVILLE, Jacqueline et Claude PALAPRAT, Lynn COUTY ont répondu présents à l'invitation du "Pot Grenadine" dans la cour de l'école. Les enfants ont remercié et offert des dessins à chacun puis ont partagé un verre de grenadine et une part de gâteau.

Caroline VAURILLON
Directrice de l'école maternelle

Informations diverses

Entretien du cimetière

La règlementation obligeant la suppression des pesticides dans les communes a modifié les interventions d'entretien du cimetière dans le but de limiter l'invasion des mauvaises herbes.

Pour cela, certains espaces entre les tombes ont été et sont progressivement aménagés avec la pose de bandes de "Sedum", assez onéreuses mais permettant d'être découpées à la demande et résistant bien au piétinement. Ces mêmes graines de "Sedum" ont également été semées à d'autres endroits du cimetière.

Des plantes florifères et résistantes à la sècheresse ont aussi été semées afin de garnir de nombreux pieds de murs du cimetière.

Certaines allées ont été engazonnées afin de pouvoir les tondre.
Malgré tout cela, une grande partie du cimetière nécessite maintenant un entretien manuel régulier qui demande beaucoup de temps à nos agents communaux.

Le cimetière est l'affaire de tous.

Vous pouvez aussi même modestement participer au désherbage manuel si vous le pouvez physiquement autour des tombes de vos proches.

Les sols du cimetière ont été stérilisés par l'emploi massif des désherbants depuis des décennies. Le temps et les efforts de chacun pour le réengazonnement et des fleurissements divers, effaceront les mauvaises herbes.

Michel VAUVY
Conseiller municipal délégué
à la gestion du cimetière

Informations diverses

Via Ligeria de Nantes à Rome

Les chemins sont aussi vieux que l'humanité. Ils ont permis à l'HOMME de se déplacer sur de courtes ou longues voire très longues distances. Les chemins qui nous transportent aujourd'hui sont souvent l'héritage direct des Voies Romaines, façonnant ainsi nos grands axes d'échanges à travers l'Europe. Plus tard, des voies romaines seront empruntées par les grands pèlerinages de la chrétienté jouant un rôle non négligeable dans le développement des voies jacquaires ou dans les croisades vers Rome et Jérusalem, tout en servant de voies de négoces et d'échanges commerciaux.

Au moyen âge, les pèlerins venant de l'ouest de la France (aujourd'hui Pays de Loire et Bretagne) qui se rendaient en pèlerinage à Rome avaient comme point de ralliement, Nantes. Ils partaient de la cathédrale St Pierre de Nantes pour se rendre à la basilique St Pierre de Rome. Ces 2 points séparés par 2100km portant le nom de l'apôtre St Pierre n'est pas le fait du hasard.

De nos jours, quelques doux dingues ont imaginé refaire vivre le chemin Nantes Rome et y sont parvenus ! La portion de cette voie reliant Nantes à Bourges s'appelle **LA VIA LIGERIA !**

Le pèlerin d'aujourd'hui suit à contre courant La Loire, le Cher, le Canal de Berry jusqu'à Bourges où il prend à l'envers la Voie Vézelay (haut lieu de pèlerinage). Pique sud est, par une voie antique dite « des Hongrois » et rejoint, peut avant Besançon, une autre grande voie, la Via Francigena, reliant Canterburry à Rome, séparés par plus de 2000km. Le tour est joué !

adhésion des maires des communes traversées par la Via Ligeria dans le Loir et Cher

Ainsi, Noyers, à l'instar des grandes villes que traverse **la Via Ligeria** est reconnu comme **« *commune étape de la Via Ligeria* »**.

Elle traverse les départements : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Cher. Dans notre département elle traverse Chissay-en-Touraine, Montrichard Val de Cher, Monthou, Thésée, St-Romain, Noyers, Châtillon, Selles, Gièvres, Villefranche, Langon, Mennetou, Châtres. 9 de ces 13 communes représentées par leur maire ou adjoint (Noyers par Philippe Sartori et André Couette) ont adhéré à la convention comme étant **« *commune étape de la Via Ligeria* »**. Anthony Grouard, qui en est le Président, à remis à chaque élu le certificat justifiant l'adhésion de sa commune. Cette cérémonie s'est déroulée à Noyers dans notre salle polyvalente le 7 janvier 2023. Pour les participants ce fut un grand moment de plaisir à découvrir cette Voie historique qui traverse tant de villes chargées d'histoire et de superbes paysages, connus ou moins connus des présents !

Exemple de balisage entre Thésée et Noyers. Ici, ce logo indique : la direction est à gauche

Peut-on dire que de Nantes à Rome nous entendrons parler de Noyers ?

C'est une certitude dont on ne peut être que fier !

Informations diverses

La maison bleue 41

Pour la majorité d'entre nous, pouvoir vieillir « à la maison » est important. Quand on perd de l'autonomie, l'adaptation et l'équipement de son habitation sont déterminants pour continuer à vivre confortablement chez soi.

La Municipalité vous propose de découvrir « *LA MAISON BLEUE 41* », projet original, innovant et unique créé par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Cette présentation est ouverte à tout public et aura lieu :

LUNDI 16 OCTOBRE 2023 à 14 heures 30

à la salle des fêtes de NOYERS SUR CHER.

Des intervenants seront présents pour vous faire découvrir les solutions :

Si vous faîtes des travaux, si vous souhaitez anticiper le vieillissement, si vous accompagnez une personne en perte d'autonomie

Si vous êtes un professionnel du secteur sanitaire, social, du bâtiment…

Vous pourrez ainsi repérer les équipements qui facilitent la vie, les aides qui peuvent être allouées…

Venez nombreux à cet après-midi qui vous permettra de prévenir, d'aménager, d'équiper votre logement et d'échanger.

Si vous avez besoin d'un conseil pour accéder à un droit, à une prestation, à un service, à un dispositif ou encore d'un accompagnement pour réaliser vos demandes d'aides liées à votre perte d'autonomie et/ou à votre handicap, les interlocuteurs de « *VIVRE AUTONOME 41* » pourront répondre à vos interrogations.

Informations diverses

La Douleur :
la comprendre, pour mieux la soigner

PARCOURS GRATUIT

4 SEANCES COMPLEMENTAIRES

Pour de nombreux seniors, la douleur est une réalité du quotidien. Qu'elle soit d'origine articulaire, musculaire ou encore sciatique, la douleur peut considérablement impacter la qualité de vie et l'état d'esprit des personnes concernées.

Si le traitement de la douleur par la voie médicamenteuse est souvent nécessaire, il est également intéressant de prendre en compte ses composantes psychologiques, telles que la kinésiophobie (peur de faire certains mouvements) ou l'impact sur le moral.

La commune de Noyers-sur-Cher, en partenariat avec l'association Brain Up, vous propose de participer au programme "La douleur, la comprendre pour mieux la soigner", au cours duquel il vous sera proposé de mieux comprendre les mécanismes de la douleur, d'apprendre à poser un regard objectif et bienveillant sur vos propres douleurs, et d'appréhender votre relation avec les médicaments. L'atelier est animé par une professionnelle de santé, et l'approche est conviviale et positive.

Cet atelier est composé de 4 séances complémentaires, de 2 heures chacune. Il se déroulera les Mardis 7, 14, 21 et 28 Novembre 2023, de 10h à 12h, à la Salle polyvalente, 54 rue nationale à Noyers-sur-Cher.

Ce programme est gratuit. Le nombre de places est limité !

Ce programme est financé grâce au soutien de la Conférence des financeurs du Loir-et-Cher.

Brain Up Association est une association loi 1901 qui conçoit, organise et déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement auprès de tout public (jeune, salarié, retraité).
Plus d'infos : www.brainup.fr

Noyers-cher

Brain Up Association

Par une intervenante spécialisée de l'association Brain Up

Les Mardis 7, 14, 21 et 28 Novembre 2023

De 10h à 12h

A la salle polyvalente, 56 rue Nationale, Noyers-sur-Cher

Inscription : 02 54 75 72 00 ou 02 54 75 72 72

secretariat@noyers-sur-cher.fr

Commune de Noyers sur Cher

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Canicule, grand froid, pandémie

(A remplir par les personnes âgées, handicapées, dépendantes, isolées)

Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Adresse mail	
Médecin traitant	

Présence verte

OUI NON

Aide-ménagère

OUI NON

Nom et Prénom :.....

N° de portable :.....

ENFANTS

Nom et Prénom :.....

N° de téléphone :.....

Nom et Prénom :.....

N° de téléphone :.....

Ces renseignements resteront strictement confidentiels, mais nous permettront de vous joindre lors des différents événements impactant votre vie quotidienne.

A déposer le plus rapidement possible à la mairie.

PEFC 10-31-1940 / Certifié PEFC / pefc-france.org

L'IMPRIMERIE MÉDIA6 - CONTRES 41700 - Tél. 02 54 52 41 00